



L'Union des producteurs agricoles

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR
LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE LANAUDIÈRE**

AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

**CONSULTATION PUBLIQUE DU PROJET OLÉODUC ÉNERGIE EST DE
TRANSCANADA – SECTION QUÉBÉCOISE**

LE 20 AVRIL 2016



UPA de Lanau dière
110, rue Beaudry Nord
Joliette (Québec) J6E 6A5
450 753-7486
lanau diere.upa.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE LANAUDIÈRE.....	4
INTRODUCTION.....	5
GÉNÉRALITÉS	6
L'agriculture dans Lanaudière.....	6
Le projet Oléoduc Énergie Est.....	6
Le tracé	6
Les installations connexes.....	7
LES ÉLÉMENTS SENSIBLES	8
L'agriculture dans la partie sud de Lanaudière	8
Les milieux humides.....	9
Le boisé des Terres Noires.....	9
Le complexe tourbeux du delta de Lanoraie	11
Le réseau de cours d'eau du complexe tourbeux du delta de Lanoraie	15
La rivière St-Jean	16
Le Lac St-Pierre.....	19
Les cultures maraîchères.....	19
BRIS DE CONFIANCE	21
Des questions laissées sans réponse	21
Des incidents qui font les manchettes quotidiennement.....	21
Un tracé qui bafoue toute logique	21
Une entreprise qui ridiculise les mécanismes provinciaux	22
MAUVAIS PROJET.....	23
CONCLUSION	24
RÉFÉRENCES.....	25
ANNEXE RÉSOLUTIONS D'OPPOSITION.....	26



« La roulette russe est un jeu de hasard potentiellement mortel consistant à mettre une cartouche dans le barillet d'un revolver, à tourner ce dernier de manière aléatoire [...], puis à pointer le revolver sur sa tempe avant d'actionner la détente. Si la chambre placée dans l'axe du canon contient une cartouche, elle est alors percutée, et le joueur perd (il mourra ou sera grièvement blessé). Dans le cas contraire, la partie continue. »

3

Wikipédia



PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE LANAUDIÈRE

Fondée en 1929, la Fédération de l'UPA de Lanaudière (FUPAL) poursuit toujours la même mission : défendre et promouvoir les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de la profession agricole lanauoise. L'action de l'UPA de Lanaudière s'inscrit au cœur du tissu rural québécois et contribue à façonner le visage de la région à la fois au plan géographique, communautaire et économique.

Elle représente aujourd'hui 2 336 productrices et producteurs agricoles et regroupe cinq syndicats locaux ainsi que seize syndicats ou groupes spécialisés. Elle épouse intégralement le territoire de la région administrative de Lanaudière. Trois des MRC du sud de la région seront traversées par le pipeline, soit les MRC de L'Assomption, Les Moulins et D'Autray.

L'UPA est une structure démocratique dont la force réside dans la participation des productrices et des producteurs agricoles. Avec l'UPA, les agriculteurs et agricultrices de Lanaudière, de même que les producteurs forestiers, se sont dotés d'un outil leur permettant de maîtriser leur destin. Ils sont fiers de travailler collectivement à la noble tâche de cultiver et de nourrir le Québec, tout en contribuant significativement à son développement durable.



INTRODUCTION

La Fédération de l'UPA de Lanaudière tient à remercier le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de lui permettre d'exprimer le point de vue de ses membres sur le projet de l'Oléoduc Énergie Est (OÉE) de TransCanada. En effet, les producteurs agricoles et forestiers sont particulièrement préoccupés par la question.

D'entrée de jeu, ceux et celles qui, en région, ont suivi l'actualité entourant ce projet savent que la Fédération de l'UPA de Lanaudière, de même que l'ensemble des syndicats locaux affiliés et la Relève agricole de Lanaudière, s'opposent formellement, et de manière catégorique, au passage de l'Oléoduc Énergie Est sur le territoire agricole lanaudois (résolution présentée en annexe). Les raisons entourant cette prise de position, par ailleurs mûrement réfléchie, seront expliquées dans le présent mémoire.



GÉNÉRALITÉS

L'agriculture dans Lanaudière

En plus d'occuper le territoire, de l'entretenir et de l'aménager, l'agriculture lanaudoise dynamise toute une partie de l'activité économique rurale, et ce, avec plus de 1 500 entreprises agricoles réparties sur l'ensemble du territoire, lesquelles cultivent plus de 100 000 hectares. En 2011, il a été estimé que le secteur bioalimentaire lanaudois contribuait à hauteur de 6,7 % du produit intérieur brut (PIB) de la région de même qu'à 4,4 % du PIB du secteur bioalimentaire Québécois ⁽¹⁾. À lui seul, et pour la même année, le secteur agricole lanaudois, avec des ventes avoisinant les 550 M\$, représentait tout près de 7 % de tous les revenus agricoles du Québec.

De par sa réalité géographique, la région de Lanaudière, chevauchant dans sa partie sud les Basses-Terres du St-Laurent et dans sa partie nord le Bouclier Canadien, offre une diversité d'habitats et de milieux, laquelle diversité sert de toile de fond à une agriculture plurielle, diversifiée dans sa forme et bien ancrée dans son milieu. Peu de régions administratives peuvent se vanter d'avoir, sous un même toit, un immense potentiel acéricole (MRC Matawinie et Montcalm), des milieux propices à l'établissement de nombreuses cultures émergentes (produits forestiers non ligneux), des conditions propices aux grandes cultures commerciales (L'Assomption, Montcalm, Joliette et D'Autray), un secteur avicole dynamique (Matawinie), une agriculture maraîchère bien développée et située à la porte des grands marchés (L'Assomption et Les Moulins), de même qu'un important secteur de la pomme de terre (Joliette et D'Autray).

Le projet Oléoduc Énergie Est

Le tracé

Tel que proposé actuellement par OÉE, le pipeline entre dans la région lanaudoise à l'ouest, et ce, à partir de la municipalité de Terrebonne. Il traverse ensuite, dans l'ordre, les municipalités suivantes : St-Roch-de-L'Achigan, Mascouche, Repentigny, L'Épiphanie (Paroisse), L'Assomption, St-Sulpice, Lavaltrie, Lanoraie, Ste-Geneviève-de-Berthier, Berthierville, St-Cuthbert et St-Barthélemy, puis quitte la région vers l'est en direction de la municipalité de Maskinongé. De plus, sur le territoire des municipalités de Mascouche et de Terrebonne, il est prévu qu'il y ait une conduite latérale, laquelle servirait à alimenter les raffineries situées à l'est de l'île de Montréal.

Au total, c'est donc un aménagement prévu d'environ 104 kilomètres de pipeline sur le territoire lanaudois, dont 95 km pour la conduite principale et un peu plus de 9 km pour la conduite latérale. Environ 100 entreprises agricoles seraient directement touchées par le pipeline.



Les installations connexes

Sur le territoire, il est prévu l'installation de sept vannes de sectionnement, dont six sur la conduite principale et une sur la conduite latérale. De façon générale, elles semblent être disposées à tous les 10-20 kilomètres. De façon plus spécifique, deux vannes de sectionnement sont prévues de part et d'autre de la rivière L'Assomption, de même que du secteur du complexe tourbeux du delta de Lanoraie. Enfin, une seule station de pompage est prévue, laquelle est située dans la municipalité de Mascouche, à la jonction de la conduite principale et latérale. La figure 1 présente la section prévue dans Lanaudière.

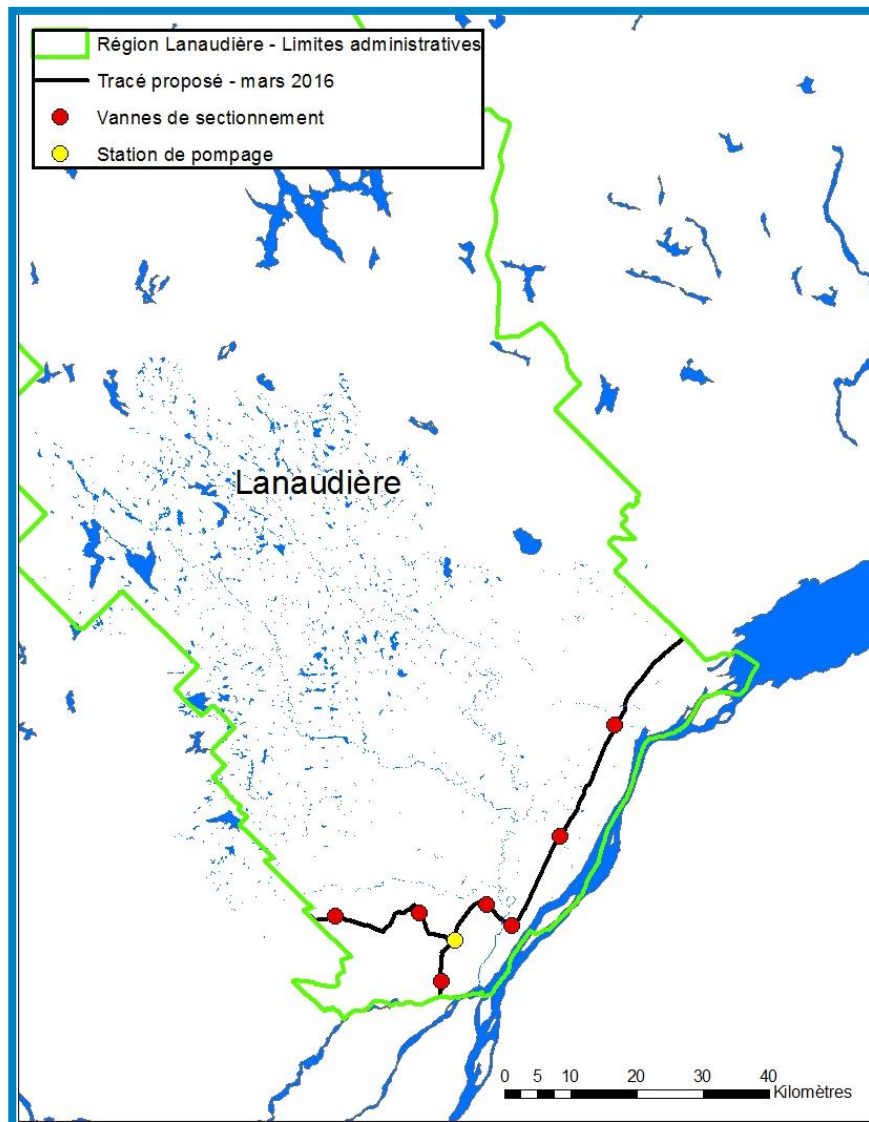


Figure 1 - Tracé proposé pour la région de Lanaudière, Mars 2016

LES ÉLÉMENTS SENSIBLES

L'agriculture dans la partie sud de Lanaudière

Spécifiquement au regard de la portion sud de Lanaudière, c'est-à-dire là où est projeté le passage du pipeline, il s'agit ni plus ni moins de la portion la plus productive de la région administrative, du moins en ce qui concerne les cultures commerciales, dont le maïs-grain fait partie, mais également aux cultures maraîchères produites à grande échelle : maïs sucré, crucifères (choux, choux-fleurs, brocolis), légumes-racine (carottes, navets, panais), bulbes (oignons) et tubercules (pommes de terre).

Plus que partout ailleurs sur le territoire, cette zone bénéficie non seulement de la présence des meilleures terres selon l'Inventaire des terres du Canada (classement ARDA) (tableau 1), mais également des unités thermiques maïs (UTM) les plus hautes du territoire (tableau 2), de la période sans gel la plus longue (tableau 3) et de la saison de croissance la plus longue (tableau 3).

Y permettre l'établissement d'une telle structure revient à jouer à la roulette russe avec ce que le territoire agricole de Lanaudière a de plus productif.

Tableau 1 : Proportion des classes de sols traversées par le pipeline projeté

Classes de sols	Longueur	Proportion du tracé
	mètres	%
2	29 013	28
3	20 808	20
4	45 778	44
7	606	1
Inconnu	278	0
Organique	8 098	8
Total :	10 4582	100

Tableau 2 : Proportion des zones UTM traversées par le pipeline projeté

UTM	Longueur	Proportion du tracé
	mètres	%
2 700	12 166	12
2 750	7 789	7
2 800	19 034	18
2 850	43 453	42
2 900	22 096	21
Total :	104 539	100



Tableau 3 : Les caractéristiques climatiques des zones traversées par le pipeline

Nom de la MRC	Traversée par le pipeline	Proportion du tracé	Saison de croissance	Période sans gel	Précipitations annuelles
Par ordre de latitude (du sud vers le nord)	Oui/Non	%	Jours		cm
			Base 5 °C	Prob. de 90 %	
Les Moulins	Oui	29	166 à 201	110 à 140	108 à 118
L'Assomption	Oui	22	194 à 201	110 à 140	50
Montcalm	Oui	9	166 à 201	95 à 125	85 à 105
Joliette	NON	0	100 à 201	110 à 125	88 à 100
D'Autray	Oui	40	166 à 194	110 à 125	83 à 98
Matawinie	NON	0	166 à 194	80 à 100	-
Total:		100			

Les milieux humides

S'il est vrai que le monde agricole a longtemps considéré les milieux humides comme des espaces perdus pour son développement, nul doute que ce dernier reconnaît aujourd'hui l'importance d'en préserver son intégrité, et ce, pour maintes raisons. La première raison concerne assurément l'approvisionnement en eau pour les besoins présents et futurs des cultures.

À l'heure actuelle, le projet proposé par OÉE prévoit traverser deux milieux humides d'importance sur le territoire de Lanaudière, soit le boisé des Terres Noires ainsi que le complexe tourbeux du delta de Lanoraie. Il est également envisagé qu'il longe le littoral du Lac St-Pierre, dernier bassin d'eau douce du Saint-Laurent, classé site « RAMSAR » depuis 1998, désignation réservée aux zones humides d'importance internationale, et « Réserve mondiale de la Biosphère » depuis 2000. La présente section traitera de ces milieux.

Le boisé des Terres Noires

Situé à la jonction des municipalités de L'Épiphanie, L'Assomption et Repentigny, le boisé des Terres Noires couvre environ 600 hectares (ha) dont un peu moins de la moitié de la superficie est représentée par des marécages, une tourbière boisée ainsi qu'une tourbière de type ombrotrophe (ou « bog » en anglais). Ces milieux sont considérés comme d'importantes zones de stockage ou de réapprovisionnement en eau dans le paysage, qui libèrent l'eau pendant les périodes sèches et qui l'emmagasinent pendant les périodes pluvieuses. Le boisé des Terres Noires est entièrement encerclé par une zone agricole très dynamique. De fait, un réseau de cours d'eau passablement bien développé se déploie en périphérie du complexe, sinon le traverse de bout en bout. Dans le cadre du projet Oléoduc Énergie Est, le pipeline passe au travers du boisé, et ce, à moins de 100 mètres du marécage le plus près et à moins



d'un kilomètre du cœur du complexe de milieux humides. Pour l'heure, nous ne connaissons pas exactement le lien hydrologique existant entre ce milieu humide et les cours d'eau le traversant ou qui lui sont adjacents, mais en cas de déversement de l'oléoduc, il se pourrait que l'impact soit majeur, sinon catastrophique. D'ailleurs, rappelons qu'en ce moment même, plus de 100 ha sont cultivés directement et de façon légale dans la tourbière du boisé des Terres Noires. Comme il s'agit majoritairement de cultures maraîchères (céleri, salade et poireau), nous osons à peine envisager un scénario possible de déversement tant les répercussions seraient considérables sur les entreprises agricoles qui y cultivent. Les figures 2 et 3 présentent cette situation.

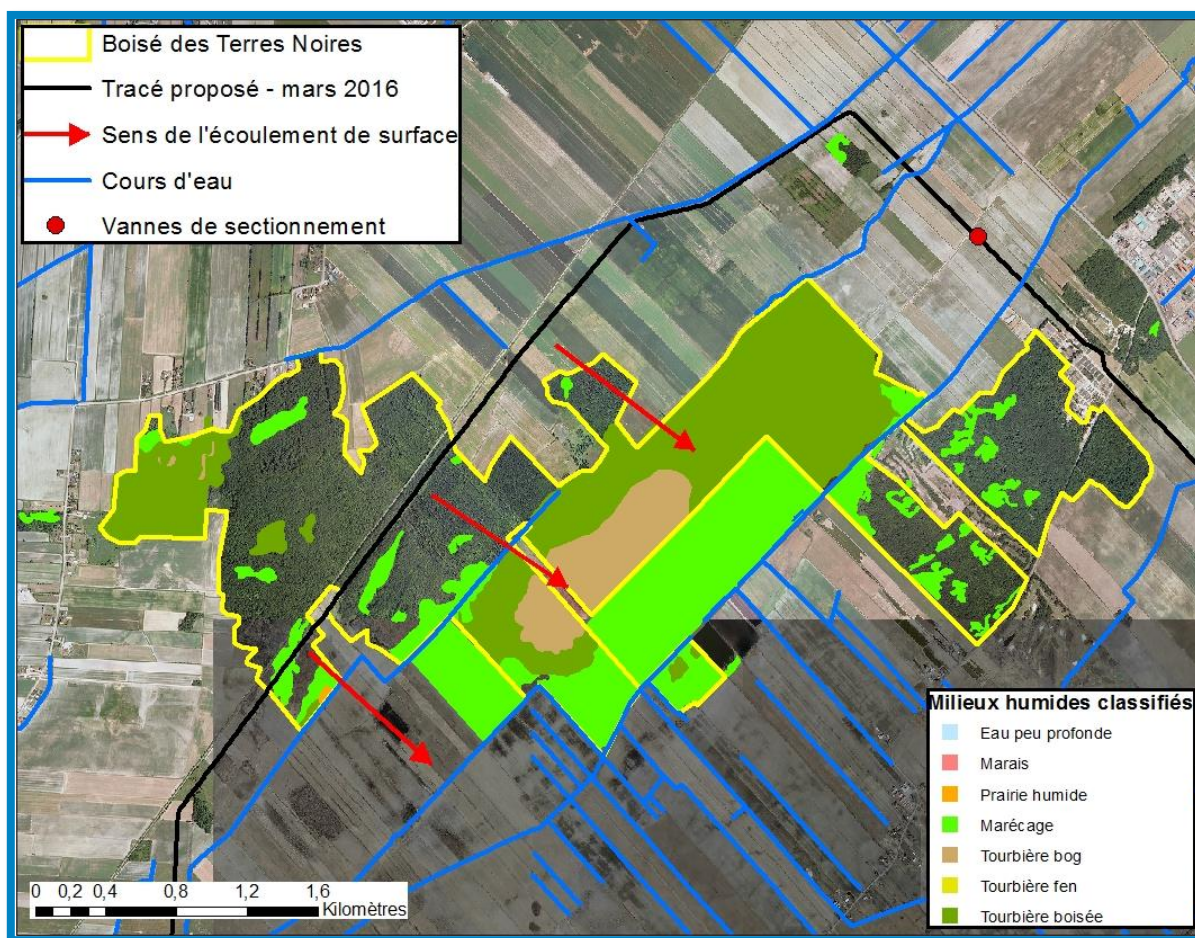


Figure 2 - Situation du boisé des Terres Noires au regard du pipeline projeté

D'ailleurs, dans son schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR), la MRC L'Assomption indique ceci, au chapitre 8 ⁽²⁾ :

« Reconnus pour la diversité des habitats qu'ils offrent et la disponibilité des ressources alimentaires qu'ils procurent, les milieux humides foisonnent de vie et constituent des supports substantiels à notre biodiversité. À ce chapitre, les complexes tourbeux de notre territoire, dont Lanoraie – Saint-Thomas et celui de Repentigny – L'Assomption – L'Épiphanie paroisse (boisé des Terres Noires), le littoral et les plaines

inondables du fleuve, constituent nos principaux écosystèmes aquatiques, riverains et humides, essentiels au maintien de notre biodiversité ». [Nos soulignés]

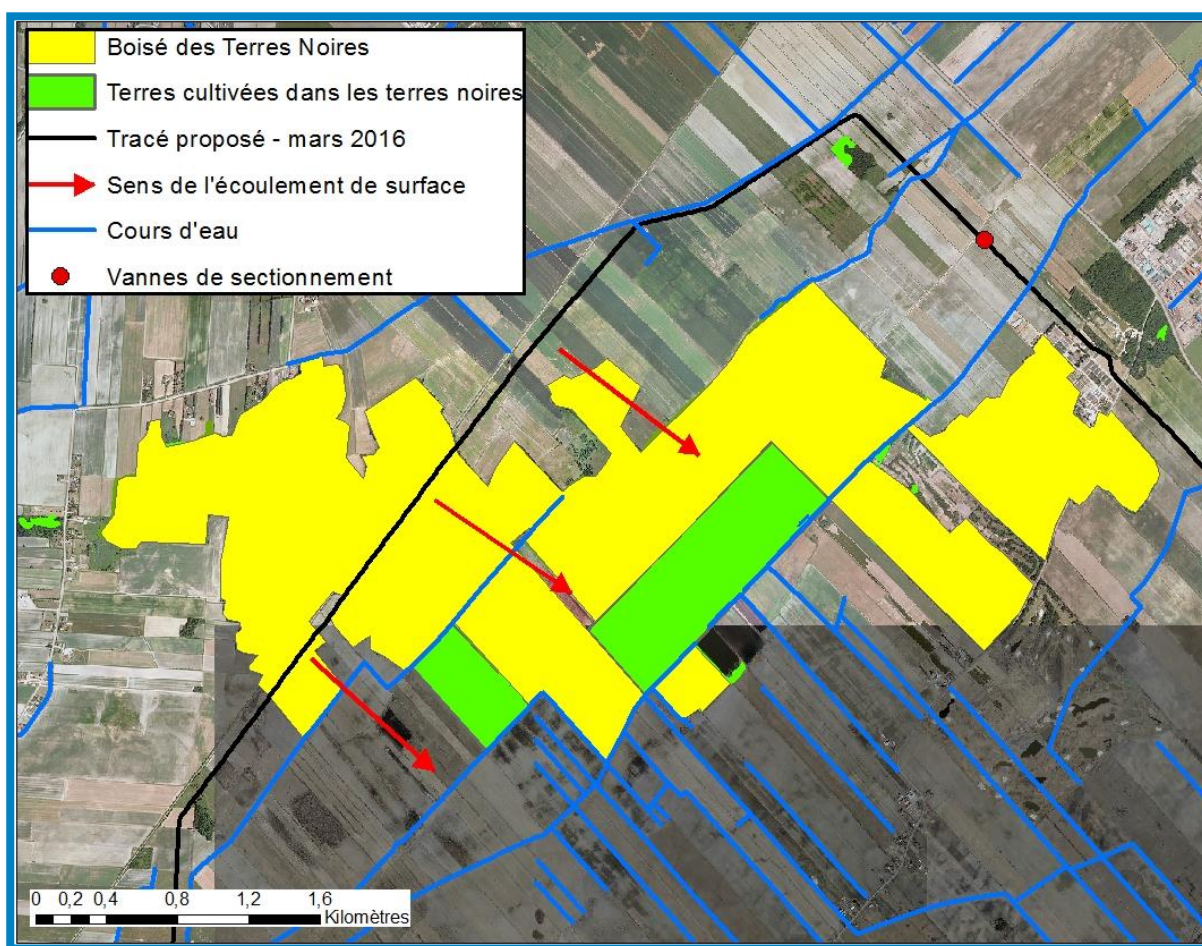


Figure 3 - Situation des terres cultivées à l'intérieur du boisé des Terres Noires

Y permettre l'établissement d'une telle structure revient à jouer à la roulette russe avec les producteurs agricoles présents autour et dans le boisé des Terres Noires.

Le complexe tourbeux du delta de Lanoraie

Cet imposant milieu humide, dont l'étendue approximative avoisine les 8 000 ha, chevauche sept municipalités différentes : L'Assomption, St-Sulpice, Lanoraie, Lavaltrie, St-Paul, St-Thomas et Ste-Geneviève-de-Berthier. À elle seule, la réserve écologique des Tourbières-de-Lanoraie occupe une superficie de plus de 400 ha. Il s'agit en fait de l'un des plus grands milieux humides intérieurs de toutes les Basses-Terres du Saint-Laurent. Il est présenté à la figure 4.

Tout comme le boisé des Terres Noires, ce milieu est également entouré d'une zone agricole extrêmement dynamique : producteurs de pommes de terre, maraîchers, de petits fruits et de grandes cultures s'y côtoient pour créer une trame agricole riche et variée. Pour les plus



anciens, rappelons-nous que la culture du tabac y a, pendant près d'un demi-siècle, fait l'envie de toute une partie de la communauté rurale. Encore aujourd'hui, les haies brise-vent présentes au pourtour des terres cultivées rappellent cette période et demeurent une caractéristique forte du paysage des municipalités concernées, dont font partie St-Thomas et Lanoraie.

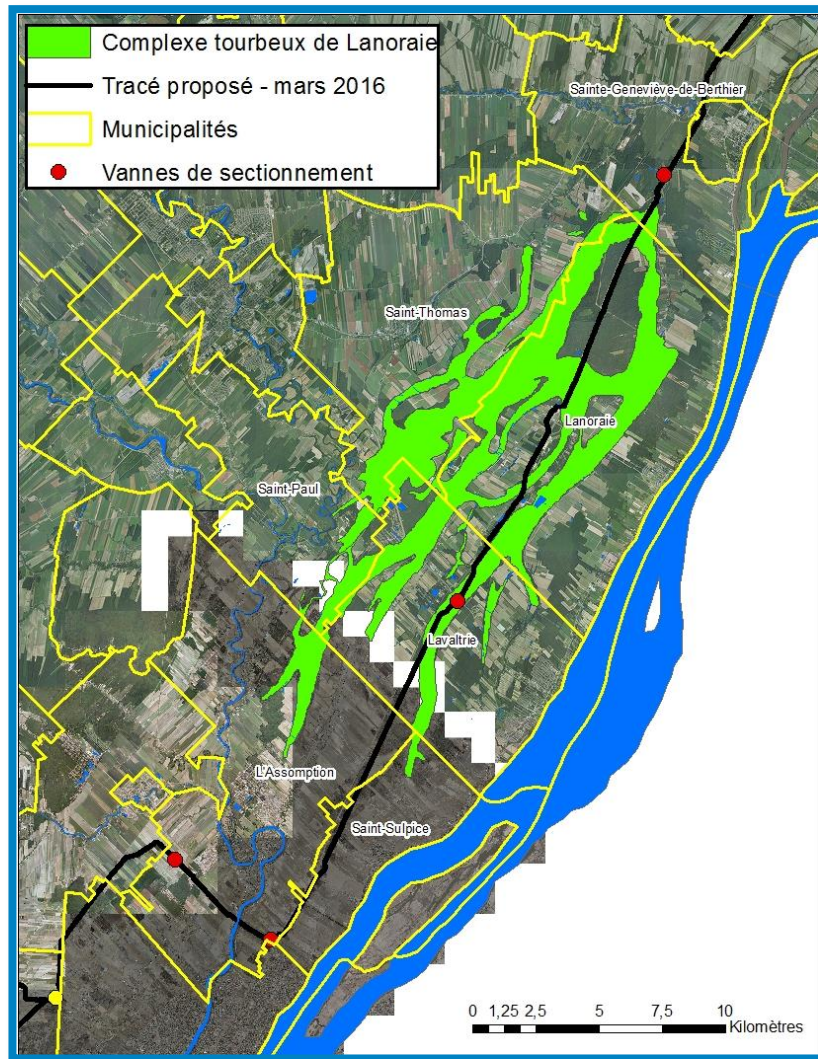


Figure 4 - Situation du complexe tourbeux du delta de Lanoraie au regard du pipeline projeté

En 2011, différents ministères (Environnement, Faune, Agriculture), des organismes de bassin versant, des gens des municipalités concernés ainsi que la FUPAL mettaient en branle un plan majeur de conservation et de mise en valeur du complexe tourbeux de Lanoraie ⁽³⁾. En guise d'introduction, on pouvait lire ceci dans le plan établi :

« Agissant comme une éponge, ce milieu naturel particulier constitue notamment une réserve hydrique d'une grande importance aux niveaux social et économique. Cette



réserve en eau est en effet une richesse naturelle importante pour les municipalités environnantes. Localisées sur un ancien delta, plusieurs municipalités adjacentes vivant de l'agriculture, dont les sols agricoles sont constitués de matériaux sableux friables, dépendent de cette ressource pour irriguer leurs terres. Sa disparition entraînerait de ce fait des pertes énormes tant au niveau biologique qu'économique. » [Nos soulignés]

S'il est vrai que le terme utilisé dans l'extrait suivant est « disparition » (voir dernière phrase), nous croyons que nous aurions pu tout aussi bien y lire le mot « destruction » ou « contamination », la résultante nous apparaissant être sensiblement la même!

13

À titre indicatif, et pour démontrer l'ampleur de cette réalité agricole, nous avons répertorié – de manière non exhaustive et à partir d'orthophotos de 2008 – les bassins d'irrigation présents à l'intérieur et en périphérie des limites théoriques du complexe tourbeux. En somme, nous avons dénombré pas moins de 250 bassins d'irrigation, certains d'entre eux étant cependant interconnectés. Nous estimons que ces bassins sont possiblement utilisés par plus d'une cinquantaine d'entreprises agricoles différentes, peut-être davantage. La figure 5 présente la dispersion territoriale des bassins répertoriés. La figure 6, tirée de l'étude de Tardy ⁽³⁾ montre la densité des besoins en eau d'irrigation des bassins couverts dans le cadre de cette étude, lesquelles positions des bassins peuvent différer partiellement de ceux répertoriés à la figure 5. Les besoins sont présentés ici à titre indicatif, et ce, puisque nous n'avons pas réussi à connaître la provenance de ses données. Vous noterez par contre l'amplitude des besoins, lesquels pourraient atteindre plus de 45 000 m³/par année!

De plus, nous avons également tenté d'estimer les superficies dont l'utilisation des dernières années (2008-2013) aura été essentiellement de nature maraîchère, et cela pour deux raisons :

1. Les entreprises maraîchères ont, en général, des besoins d'irrigation élevés, davantage dans cette région où les sables de la série Lanoraie et St-Thomas dominent (drainage excessif);
2. Les entreprises agricoles doivent répondre à des prérogatives au regard de la salubrité des aliments produits, donc au regard de la qualité de l'eau utilisée pour l'irrigation.

Le tableau 4 présente les résultats obtenus. D'après ces résultats, il est raisonnable de croire que, bon an mal an, une superficie de plus de 5 000 ha est possiblement irriguée chaque année, seulement au pourtour du complexe tourbeux de Lanoraie. Veuillez noter que de façon habituelle, les parcelles pour lesquelles nous n'avons pas d'information sont réputées être cultivées en cultures maraîchères, ces dernières n'étant pas toujours assurées par les entreprises agricoles. La figure 7, pour sa part, montre la situation spécifique à l'année 2013 (on y indique également la région qui a été arbitrairement délimitée). Enfin, la figure 8 précise l'emplacement de deux cannebergières situées à proximité du tracé. Bien entendu, le BAPE comprendra que le choix de ce secteur pour l'implantation d'une cannebergière n'est pas le fruit du hasard, bien au contraire! Tardy ⁽³⁾ l'exprime d'ailleurs très bien :

« La sélection de ce secteur pour l'implantation des cultures de la canneberge n'est pas due au hasard, mais à la qualité du site que représente le complexe tourbeux. Ce



petit fruit, que l'on retrouve naturellement dans les tourbières, nécessite en effet un sol et une eau acide pour croître. De plus, un important approvisionnement en eau est nécessaire afin d'irriguer durant la saison de croissance et pour la récolte des fruits au final. Selon les données obtenues auprès du MAPAQ, la culture de la canneberge est l'une des plus exigeantes en terme d'irrigation ». [Nos soulignés]

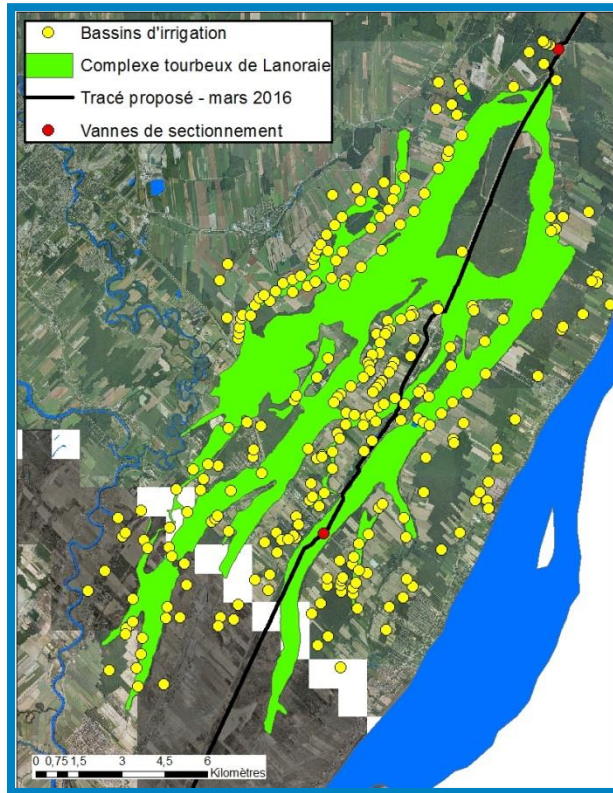


Figure 5 - Dispersion des bassins d'irrigation répertoriés à l'intérieur et en périphérie du complexe tourbeux de Lanoraie

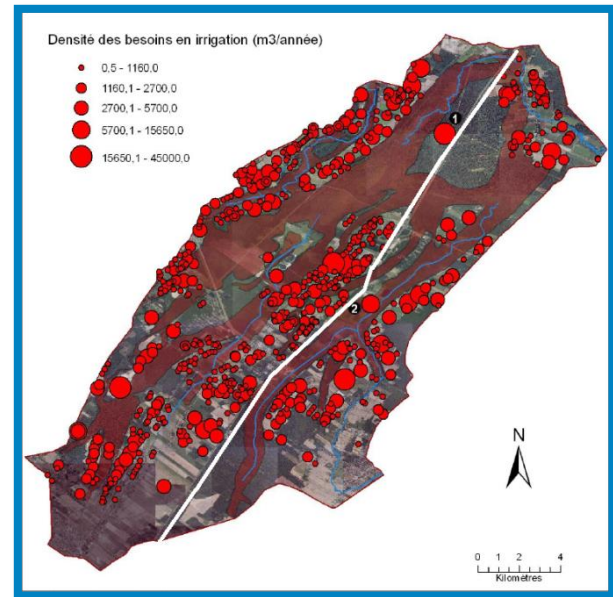


Figure 6 - Densité des besoins en irrigation (m³/année)⁽³⁾ - Tracé approximatif (en blanc)

Tableau 4 : Superficies potentiellement irriguées chaque année au pourtour de la tourbière (Légumes, petits fruits et pommes de terre)

Année	Maraîcher	Pas d'information	Petits fruits	Total général
2008	2 222	2 105	3	4 330
2009	2 476	2 140	11	4 627
2010	2 240	2 537	7	4 783
2011	2 298	2 425	1	4 725
2012	2 660	2 527	20	5 207
2013	1 944	3 690	27	5 661

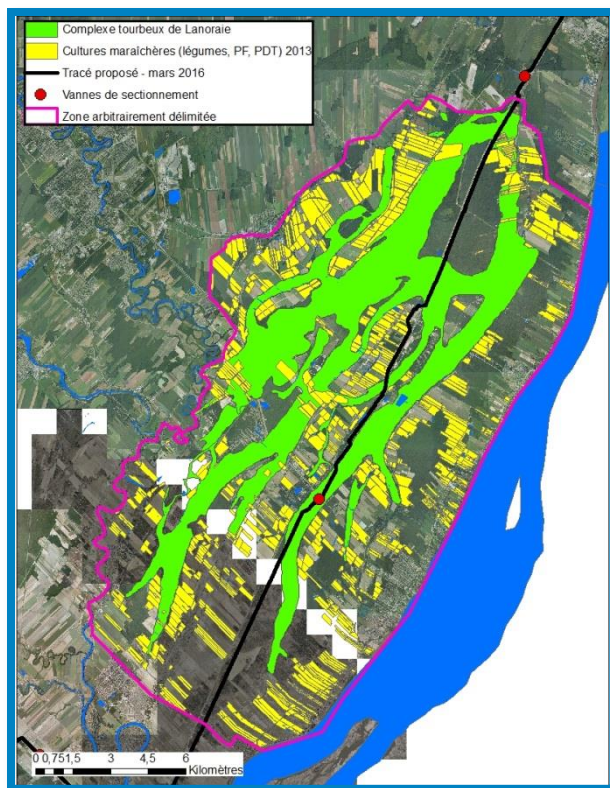


Figure 7 - Dispersion des superficies soupçonnées « être cultivées à de fins de maraîchage » en périphérie du complexe tourbeux (Légumes, petits fruits et pommes de terre)

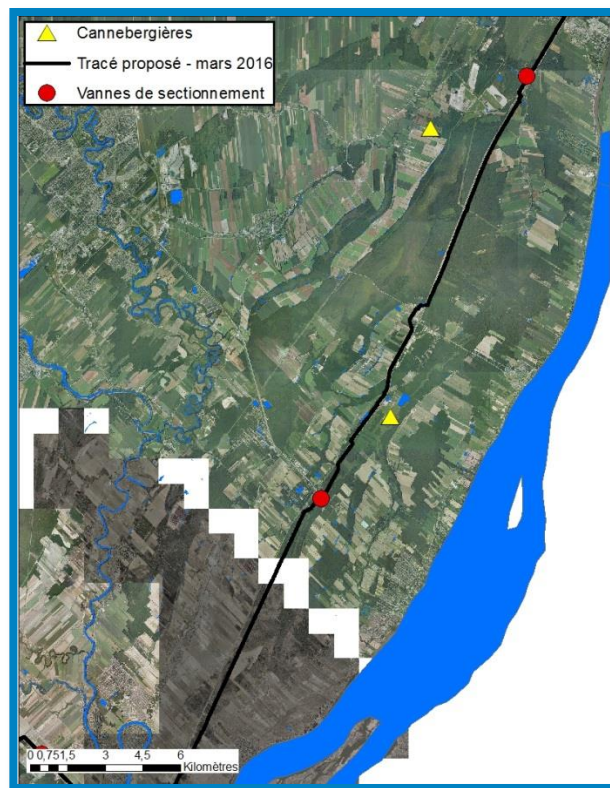


Figure 8 - Proximités des cannebergières du pipeline

Il est à noter que la distance entre le pipeline et la cannebergière située la plus au sud et la plus au nord est respectivement d'environ 500 mètres et 2000 mètres.

Le réseau de cours d'eau du complexe tourbeux du delta de Lanoraie

Il est important de comprendre que le complexe tourbeux du delta de Lanoraie n'est pas hydrologiquement isolé; cinq principaux cours d'eau le découpent et y prennent source: la rivière St-Joseph, la rivière St-Jean, le ruisseau du Bras du Sud-Ouest, la rivière St-Antoine et le ruisseau Point-du-Jour. Ces cours d'eau divisent cependant le complexe en quatre bassins versants hydrographiques distincts, la rivière St-Antoine étant un tributaire de la rivière St-Jean. La figure 9 suivante, tirée de l'étude de Tardy ⁽³⁾, présente la situation géographique de ces bassins versants.



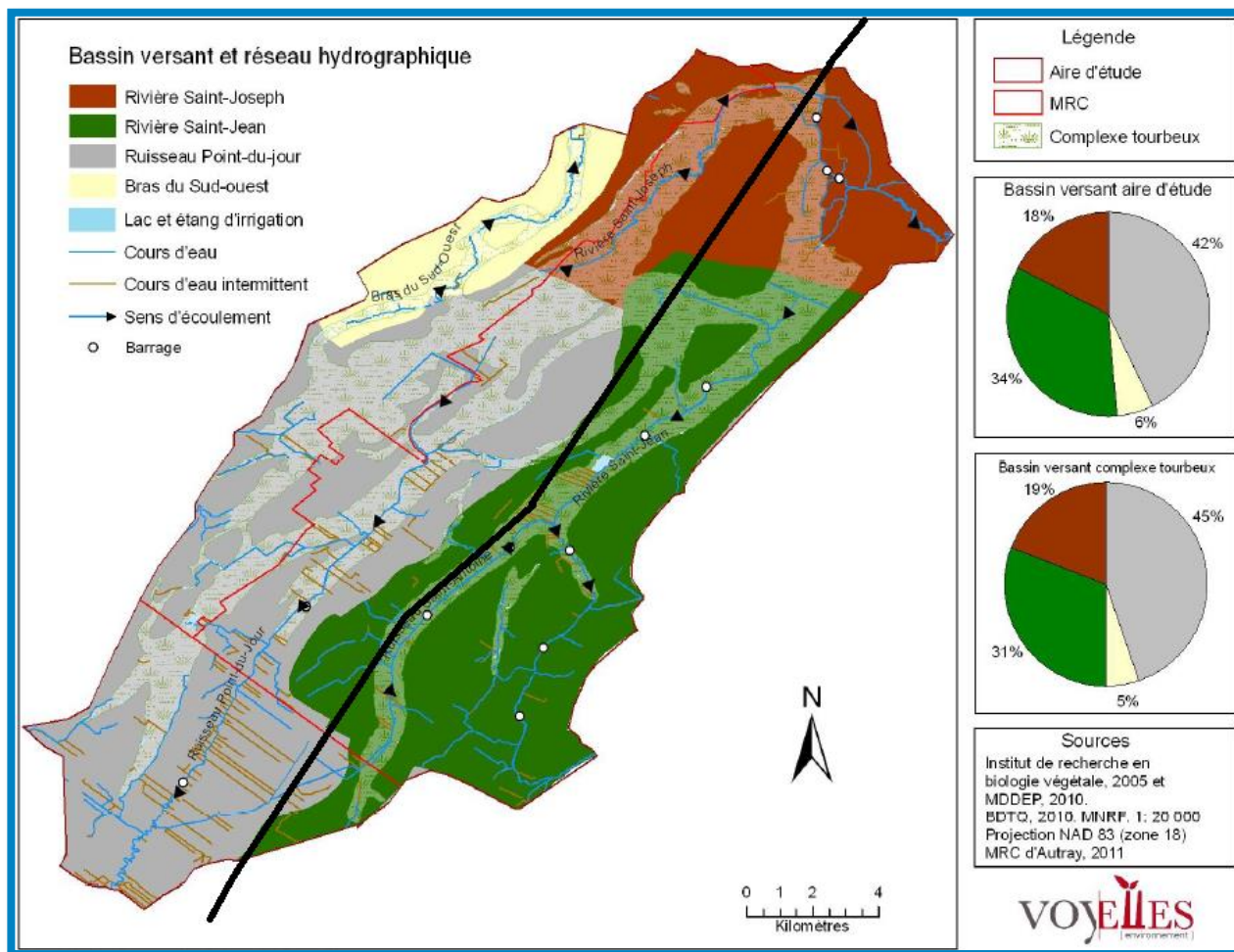


Figure 9 - Bassins versants compris à l'intérieur du complexe tourbeux du delta de Lanoraie (tracé approximatif)

Pour la suite, nous nous intéresserons spécifiquement à l'un de ces cours d'eau : la rivière St-Jean, le pipeline étant majoritairement dans ce sous-bassin.

La rivière St-Jean

Ayant fait l'objet de nombreuses études, les caractéristiques hydrogéologiques, agricoles et fauniques de la rivière St-Jean sont assez bien documentées. En ce sens, les données qui suivront découlent d'une vaste étude réalisée conjointement par la FUPAL, la Firme TechnoRem (une firme spécialisée dans les secteurs de la gestion des eaux souterraines, de la caractérisation et de la restauration environnementale), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et la MRC de D'Autray ⁽⁴⁾.

D'entrée de jeu, nous vous présentons un extrait de ce rapport, lequel extrait est sans équivoque au regard de l'importance de cette rivière pour le milieu agricole et faunique :



« La rivière Saint-Jean constitue une ressource hydrique importante pour les municipalités de Lavaltrie et Lanoraie. En effet, celle-ci est utilisée à des fins d'irrigation agricole et elle abrite aussi la meilleure frayère de perchaude sur la rive nord du corridor fluvial du Saint-Laurent entre Montréal et le Lac Saint-Pierre. Elle sert de lien entre les tourbières de Lanoraie et le fleuve Saint-Laurent. La pêche sportive s'y pratique activement et elle est un milieu de vie pour plusieurs citoyens de la région. Plusieurs producteurs du bassin versant de la rivière Saint-Jean s'approvisionnent en eau d'irrigation à partir des rivières Saint-Antoine et Saint-Jean pour leurs cultures. [Nos soulignés]

D'ailleurs, dans le but d'augmenter et faciliter l'accessibilité de la ressource-eau aux entreprises agricoles présentes de part et d'autre des rivières St-Jean et St-Antoine, le MAPAQ a fait ériger, il y a de cela une trentaine d'années, cinq ouvrages de retenue : trois sur la rivière St-Jean et deux sur la rivière St-Antoine.

Les données recueillies lors de cette étude attestent de l'importance de ces rivières et de l'eau qu'elles transportent pour le monde agricole ; 56 producteurs exploitaient alors le territoire dont 17 irriguaient leur terre à partir de ponctions dans les rivières St-Jean et St-Antoine ou l'un de leurs tributaires. Les besoins estimés en eau d'irrigation de l'ensemble des entreprises agricoles présentes, et ce, entre les mois d'avril et octobre de chaque année, totalisaient tous près de 1 500 000 m³/an (l'équivalent de 400 piscines olympiques par année!) dont un peu plus de la moitié (820 000 m³/an) proviendrait directement des cours d'eau St-Jean et St-Antoine. Nous vous rappelons que le bassin versant de la rivière St-Jean représente environ le tiers de la superficie totale du complexe tourbeux (voir figure 9).

Dans un rapport commandé par la MRC de D'Autray ⁽⁵⁾ dans le cadre du projet OÉE, le consultant rapportait les conséquences possibles suivantes en cas de déversement dans la tourbière de Lanoraie, dont voici l'extrait:

- Étant donné le faible écoulement en milieu de tourbière et marais, le panache du déversement serait localisé et la concentration de pétrole très élevé. Le milieu touché pourrait souffrir d'une pollution chronique [Nos soulignés];
- En présence d'eau en surface, le pétrole pourrait lentement atteindre et polluer les rivières qui drainent le complexe [Nos soulignés];
- Les prises d'eau d'irrigation à proximité du déversement pourraient être contaminées et l'eau impropre à son utilisation [Nos soulignés];
- Dommages important à la flore et à la faune terrestre et aquatique.

Enfin, et contrairement au boisé des Terres Noires, le lien hydrologique existant entre ce milieu humide et la rivière St-Jean a été relativement bien documenté. Sans en faire une revue exhaustive, voici quelques informations que nous croyons important de porter à votre attention :



- « D’abord, les données [de l’étude] tendent à confirmer, suite à un évènement pluvieux d’une certaine importance (> 5 mm) qu’un échange nappe-rivière survient rapidement alors que les eaux infiltrées dans la couche de sable migrent, sous l’influence de la gravité, vers la rivière Saint-Jean pour l’alimenter » [Nos soulignés];
- « En fait, une portion significative des eaux de précipitation qui s’infiltrent dans le sol va rejoindre par écoulement hypodermique la rivière Saint-Jean et assurer un débit d’écoulement de base à celle-ci lors des périodes d’étiage (milieu de l’été et de l’hiver) ».

De plus, cette étude confirmait le fait que l’ensemble du territoire d’étude (bassin versant de la rivière St-Jean) est occupé par un aquifère granulaire à nappe libre, ces aquifères étant, en général, vulnérables à la contamination de surface. Aquifère à l’intérieur duquel, d’ailleurs, la population s’approvisionne en eau potable et pour l’irrigation. Enfin, la figure 10 présente le sens d’écoulement de cet aquifère. Le tracé du pipeline est montré en rouge.

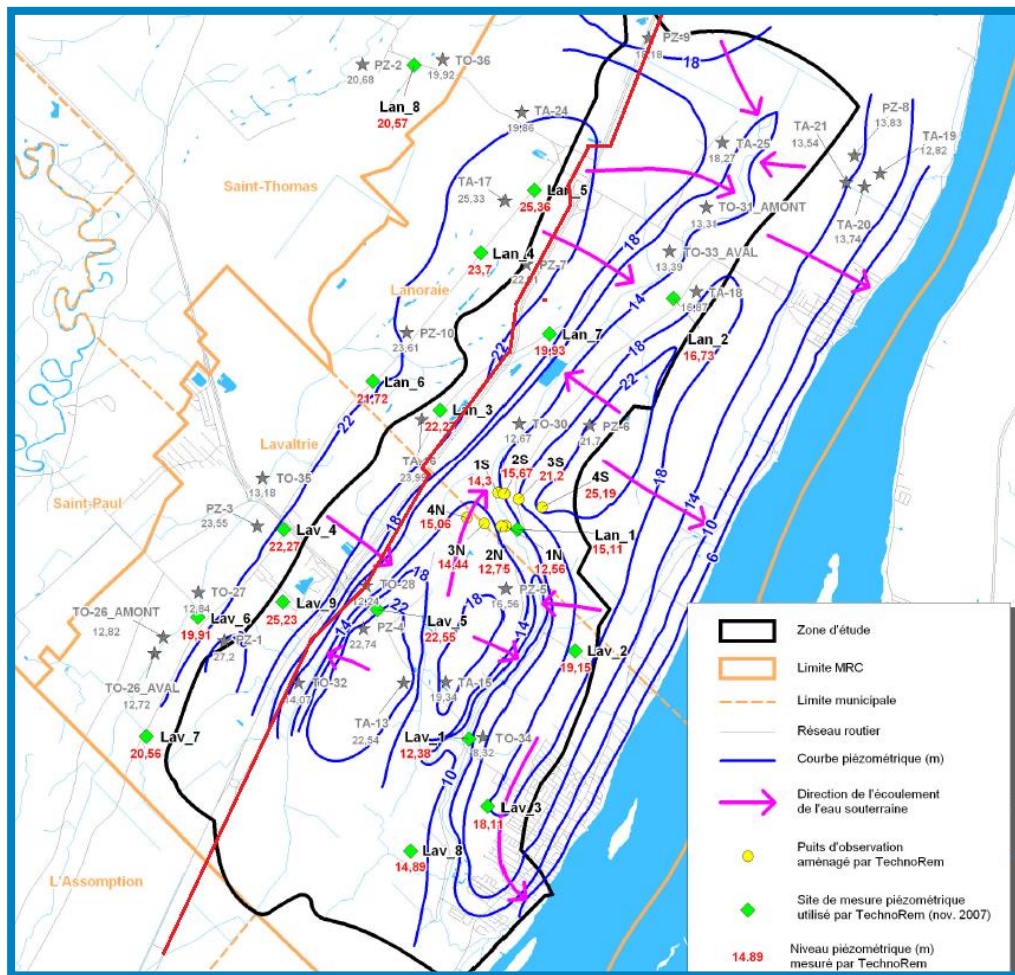


Figure 10 - Élévation des niveaux piézométriques de la nappe dans les dépôts meubles et direction de son écoulement (tracé approximatif du pipeline en rouge)

En guise de commentaire final sur la rivière St-Jean, mentionnons qu'en 2010 la Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption (CARA) – l'organisme de bassin versant (OBV) de la rivière du même nom – a lancé, dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan directeur de l'eau (PDE), une vaste campagne de parrainage de 25 sous-bassins versants dits prioritaires, dont le bassin versant de la rivière St-Jean fait partie. Ceci reconnaissait, du même coup, l'importance de ce milieu pour la région. Notons que ces projets, lesquels sont parrainés par des partenaires privés locaux, s'inscrivent dans une démarche de prise en charge collective à moyen et long terme et visent l'amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes.

Y permettre l'établissement d'une telle structure revient à jouer à la roulette russe avec les producteurs agricoles présents autour du complexe tourbeux du delta de Lanoraie.

Le Lac St-Pierre

Comme s'il n'était pas suffisant de s'être trompé une première fois à la fin des années 70 en construisant l'autoroute 40 directement à l'intérieur des limites du littoral du Lac St-Pierre (à la hauteur de St-Cuthbert et St-Barthélemy), voilà qu'une compagnie pipelinère propose, non pas d'y implanter directement un oléoduc – Énergie Est s'étant appliquée à quitter l'autoroute 40 pour longer la voie ferrée à cette hauteur –, mais plutôt à en effleurer les limites. La proximité du fleuve et l'orientation des fossés de ligne le long des parcelles cultivées et situées au nord et au sud de l'autoroute laissent facilement entrevoir le sens de l'écoulement de l'eau de surface. Dans tous les cas, nous comprenons qu'advenant un déversement, le Lac St-Pierre recevrait sa part du pétrole! Pour la FUPAL, cet état de fait est pour le moins étonnant, et ce, considérant que depuis 2015 le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire de la Table de concertation régionale du Lac St-Pierre (TCRLSP), a lancé un vaste chantier de réflexions autour des usages présents au Lac St-Pierre relativement à l'effondrement du stock de perchaude.

Y permettre l'établissement d'une telle structure revient à jouer à la roulette russe avec les producteurs agricoles présents au Lac St-Pierre.

Les cultures maraîchères

Les cultures maraîchères occupent une place importante dans la région de Lanaudière. Pour bien en saisir l'ampleur, il importe d'abord de savoir qu'avec la région de la Montérégie, Lanaudière domine au Québec par ses surfaces en production maraîchère irriguées. Plus particulièrement pour la production de pommes de terre, les superficies irriguées dans la région de Lanaudière dépassent largement celles des autres régions. En tout, ce sont plus de 5 500 hectares qui sont irrigués ⁽⁶⁾.



L'irrigation est pratiquée depuis longtemps et demeure une nécessité pour plusieurs entreprises agricoles : types de sols, changements climatiques, compétitivité accrue par la mondialisation, précipitations irrégulières, gel, etc. Impossible de s'en passer. Or, imaginons un instant qu'une catastrophe écologique survienne et que l'approvisionnement en eau – ou sa qualité - soit compromis. Les marchés agricoles étant ce qu'ils sont, il est très probable que tout un secteur de production, et ce, pour une région entière, soit ainsi déclassé et/ou abandonné par les acheteurs. D'ailleurs, et plus que pour toute autre culture, le cas des cultures maraîchères ne laisse pas place à beaucoup d'interprétation en ce domaine : la confiance des consommateurs envers les produits qu'ils achètent est la pierre d'assise de leur mise en marché. Sans cette confiance, point de salut.

Y permettre l'établissement d'une telle structure revient à jouer à la roulette russe avec les producteurs maraîchers de la région.



BRIS DE CONFIANCE

Des questions laissées sans réponse

Dans le cadre de ses activités, et en plus des séances d'informations organisées par TransCanada, la FUPAL a mis sur pied deux rencontres d'informations additionnelles à l'attention spécifique des producteurs agricoles lanaudois touchés. Inquiets, les producteurs ont questionné les experts de TransCanada : est-ce que les mesures d'urgence seraient réellement bien implantées pour que les communautés locales et les propriétaires concernés soient adéquatement informés et outillés? Est-ce que les coûts liés à cette préparation et ce déploiement d'effectifs seraient totalement pris en charge par TransCanada? Est-ce que cette dernière est réellement en mesure de détecter toutes les fuites, si petites soient-elles, avant que les dommages ne s'accroissent? Quel sera le temps de réponse advenant un déversement dans un cours d'eau? TransCanada serait-elle en mesure d'intervenir efficacement advenant un déversement en pleine tourbière? Aura-t-elle les fonds disponibles - et rapidement - à la fois pour restaurer ces milieux et pour compenser l'ensemble des pertes (agricoles et autres) liées aux problèmes d'approvisionnement en eau? Que fera une entreprise maraîchère si elle ne peut plus cultiver ses parcelles? Autant de questions que les producteurs agricoles et forestiers lanaudois soulèvent et qui malheureusement n'obtiennent pas de réponses claires ou rassurantes. Dans tous les cas, les nombreuses séances d'informations n'ont pas permis de dissiper la vive inquiétude des producteurs agricoles.

21

Des incidents qui font les manchettes quotidiennement

TransCanada se targue d'être à la fine pointe de la technologie. Pourtant, l'oléoduc Keystone, lequel a été mis en opération en 2011, a fait l'objet, à certains endroits et dès 2012, de « profonde corrosion » : jusqu'à 60 % de l'épaisseur du métal! L'analyse a déterminé que l'incident avait été causé par la diminution de la protection contre la corrosion de l'oléoduc Keystone découlant d'interférences électriques de basse tension induites par un autre pipeline situé à proximité. Combien d'autres situations du genre vont se produire lors de la mise en fonction de ce nouveau pipeline?

D'ailleurs, d'autres informations divulguées par Harvey et Allard ⁽⁵⁾ vont directement en ce sens : Pour l'oléoduc Keystone, alors que la probabilité estimée (par le promoteur) d'un déversement par 1 000 km était de 0,34 avant l'implantation du pipeline, TransCanada a connu, à la première année d'exploitation (2010-2011), 5,4 déversements par 1 000 km, soit 15,9 fois la probabilité estimée.

Un tracé qui bafoue toute logique

Comment TransCanada explique-t-elle sa position au regard de l'emplacement du tracé proposé; zone agricole dynamique, productions maraîchères près des marchés et du grand



Montréal métropolitain; près de zones extrêmement sensibles et dont les répercussions d'un déversement seraient possiblement catastrophiques, etc. Cette méconnaissance des enjeux locaux nous laisse perplexes et nous insécurise pour la suite des choses. Dans tous les cas, elle aura certainement servi à exacerber la grogne de l'ensemble des acteurs du milieu, dont font partie les producteurs agricoles.

Une entreprise qui ridiculise les mécanismes provinciaux

La FUPAL rappelle aux Commissaires qu'il aura fallu passablement de pression auprès des instances décisionnelles de TransCanada pour que cette dernière daigne accepter de se plier aux nombreux processus mis en place par le gouvernement provincial en matière d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement. Cette attitude condescendante et d'indifférence nous laisse présager le pire si le projet va de l'avant.



MAUVAIS PROJET

Depuis plusieurs années, la région a subi son lot d'intrusions en zone agricole : Projet d'inversion du flux de l'oléoduc 9B de la compagnie Enbridge, aménagement d'une nouvelle ligne de transport d'électricité à 735 kV raccordant le poste Chamouchouane au Saguenay à l'île de Montréal (plus de 150 km dans Lanaudière), aménagement d'une nouvelle ligne à 315 kV d'une longueur de 5 km et longeant l'autoroute 31, l'aménagement d'une nouvelle ligne à 120 kV, d'une longueur de près de 15 km, reliant le nouveau poste Pierre-Le Gardeur au point de jonction de la ligne à 120 kV qui alimente le poste de St-Sulpice. À chaque fois, les producteurs agricoles de la région ont fait preuve de beaucoup d'ouverture, même si dans certains cas, ce ne fut pas de tout repos! Il faut effectivement reculer très loin pour trouver un projet qui fasse autant l'unanimité...mais négativement!

D'ailleurs, dans la population en général, tous ne s'entendent pas sur les retombées économiques réelles du projet pour le Québec. Si ces retombées étaient si intéressantes d'emblée, il y a fort à parier que le premier ministre du Québec n'en douterait pas autant. *« Le fait d'être un lieu de transit d'un pipeline n'amenait pas beaucoup de retombées économiques pour le Québec. Être un endroit de passage ne m'apparaît pas suffisant. »* – Philippe Couillard, *La presse.ca*, 14 juillet 2015.

Nous faisons partie des sceptiques. Selon nous, les risques réels et les coûts potentiels liés à ces risques (environnementaux, sécurité, etc.) sont trop élevés par rapport aux retombées économiques anticipées. Autrement dit, *« le jeu n'en vaut pas la chandelle »*.

Enfin, dans un contexte de plan national de réduction des gaz à effet de serre, nous nous questionnons énormément sur la légitimité d'un tel projet. D'ailleurs, en 2014, un rapport publié par l'Institut Pembina démontrait que la production de brut nécessaire pour remplir Énergie Est pourrait générer annuellement jusqu'à 32 millions de tonnes de gaz à effet de serre, entraînant ainsi une augmentation importante des émissions de gaz à effet de serre générées au Canada. Enfin, on y mentionnait que l'impact serait supérieur à celui de l'oléoduc Keystone XL!



CONCLUSION

Les producteurs agricoles et forestiers de Lanaudière ont choisi de s'opposer formellement au passage de l'oléoduc. Ils ont fait ce choix parce qu'ils croient profondément qu'ils ont raison de le faire, que tous les « *dés ne sont pas jetés* », et par-dessus tout, parce qu'ils craignent pour l'avenir de leur entreprise et de la relève, actuelle et future.

Ils s'opposent principalement pour des raisons environnementales et de sécurité (approvisionnement en eau de qualité, risques d'accident autour des infrastructures, etc.), pour le peu de retombées pour la société québécoise et pour l'ensemble des contraintes inévitables et envisageables de la venue du pipeline. Ils le font pour défendre et promouvoir les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de la profession agricole lanauoise et pour contribuer au débat, dans le meilleur intérêt de notre société.

Enfin, ils s'opposent au projet pour la simple et bonne raison que le risque zéro n'existe pas et que les impacts en cas d'un déversement risqueraient de créer des préjudices immenses aux entreprises agricoles touchées, voire irréparables.

En ce sens, la Fédération de l'UPA de Lanaudière refuse de jouer à la roulette russe avec les producteurs agricoles de la région, avec la ressource-eau et la ressource-sol.



RÉFÉRENCES

1. AGRICARRIÈRES - Comité sectoriel de main-d'oeuvre de la production agricole (2013). Portrait du marché du travail du secteur de la production agricole - Région de Lanaudière. 38 p. ISBN : 978-2-922731-67-5 (imprimé). ISBN : 978-2-922731-68-2 (PDF).
2. <http://www.mrclassomption.qc.ca/amenagement-territoire>
3. TARDY, Geneviève (2012). Plan de conservation et de mise en valeur du complexe tourbeux du delta de Lanoraie. VoyElles [environnement]. Pour le compte du comité de conservation et de mise en valeur du delta de Lanoraie. 199 p. + Annexes.
4. TechnoRem (2008). Acquisition de connaissances sur l'hydrologie, l'approvisionnement en eau et les écosystèmes de la rivière St-Jean – Lanaudière. Rapport final. Numéro de projet CDAQ : 5219. Référence TechnoRem: PR07-70.
5. HARVEY, Jacques et Stéphanie ALLARD (2015). Rapport d'information : Les impacts du projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada dans la MRC de D'Autray. 101 p.
6. BPR Groupe-conseil. 2003. Analyse des questions d'approvisionnement en eau pour le secteur de l'agriculture – Province de Québec. Programme national d'approvisionnement en eau. 68p.



ANNEXE

RÉSOLUTIONS D'OPPOSITION

OPPOSITION AU PASSAGE DE L'OLÉODUC ÉNERGIE EST

1. **CONSIDÉRANT** le projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada Pipelines, lequel a pour objectif la construction et l'exploitation d'un oléoduc dans le but d'acheminer du pétrole brut de l'Alberta et de la Saskatchewan vers l'est du Canada;
2. **CONSIDÉRANT** que le tracé actuellement proposé traverse quatre MRC lanaudoises (Les Moulins, L'Assomption, Montcalm et d'Autray) sur environ 100 kilomètres;
3. **CONSIDÉRANT** que ce tracé est prévu en bonne partie sur des terres agricoles, dans des boisés privés, et qu'il traverse des tourbières comme le complexe tourbeux de Lanoraie;
4. **CONSIDÉRANT** que si le l'oléoduc était implanté, des impacts et risques majeurs à l'agriculture et à la foresterie privée sont à prévoir;
5. **CONSIDÉRANT** que plusieurs producteurs agricoles ont des besoins vitaux en eau, que ce soit pour l'irrigation de leurs cultures ou pour l'abreuvement du bétail et que s'il advenait un déversement, cet approvisionnement en eau pourrait sérieusement être compromis;
6. **CONSIDÉRANT** que certaines municipalités et plusieurs citoyens ont aussi des besoins importants en eau pour divers usages et que s'il advenait un déversement, leur source d'approvisionnement en eau (prise d'eau ou puit) pourrait être sérieusement compromise.
7. **CONSIDÉRANT** qu'un rapport de l'ONU rendu public le 23 mars 2015 affirme que :
« *Le monde pourrait devoir composer avec une pénurie d'eau de l'ordre de 40 % d'ici à peine 15 ans si les États ne révisent pas profondément leur façon d'utiliser la ressource.* »
8. **CONSIDÉRANT** la vive inquiétude des producteurs agricoles et forestiers que les nombreuses séances d'information n'ont pas permis de dissiper;

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE ET APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- Que la Fédération de l'UPA de Lanaudière s'oppose formellement au passage de l'oléoduc Énergie Est sur le territoire agricole lanaudois.

Copie certifiée conforme

Faite à Joliette, ce dix-septième jour d'avril de l'an deux mille quinze



Gilbert Nicole, secrétaire



Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA de Lanaudière, tenue au Château Joliette, le lundi 13 avril 2015, à 19 h 30.